



Solidarité « Parasols » Passerelle pour l'Espoir BILAN D'ACTIVITE 2008



NOTRE MISSION

L'association Solidarité « Parasols » Passerelle pour l'Espoir a pour but de venir en aide aux enfants et adolescents en difficulté, principalement dans les pays en développement, par la création d'activités durables dans tous les domaines touchant à la vie quotidienne : santé, éducation, environnement, etc.

Dans les pays où elle intervient, la SPPE travaille en partenariat avec des associations locales porteuses de projets de développement. Les actions soutenues et accompagnées par la SPPE s'inscrivent toujours dans le cadre des politiques nationales des pays d'accueil.

Partout où elle est présente, la SPPE s'attache à respecter la culture et les traditions locales, et travaille toujours dans le souci d'une compréhension mutuelle afin d'agir en adéquation avec les besoins exprimés. Cette réflexion constante s'accompagne d'une remise en question permanente des objectifs afin de mettre au mieux à profit ses ressources et son savoir-faire en fonction des évolutions du projet, en s'appuyant sur les expériences acquises.



En 2008, la SPPE a poursuivi et clôturé son projet au Bénin, et renforcé l'aide et le soutien apportés aux projets en cours à Madagascar. De nombreuses actions ont été menées en France, dans le but de restructurer l'association.

AU BENIN

En 2008 au Bénin, la SPPE et son partenaire la Fondation Regard d'Amour ont finalisé le DVD « Stop à la Violence et à la Maltraitance faites aux Enfants », réalisé dans le cadre de la lutte pour le respect des Droits de l'Enfant.

L'objectif de la création de ce DVD est de contribuer à la prévention de l'infanticide, de la traite et de la maltraitance des enfants au Bénin, par la vulgarisation et la diffusion des nouvelles lois traitant de ces problèmes, conformément aux recommandations du Plan National de Lutte contre la Traite des Enfants.

Ce projet a connu une exécution effective dans la période de juillet 2007 à Aout 2008, et s'est déroulé en plusieurs étapes, de la définition des objectifs au tournage des clips vidéos, en passant par la rédaction des scénarii, la sélection des acteurs, des lieux de tournage ou encore l'organisation logistique du projet. Par ailleurs, lors des tournages a été créé un atelier de découverte de l'image, afin de familiariser les enfants avec la caméra et de les mettre en conditions avant qu'ils n'interviennent dans les clips.

La cérémonie de lancement du DVD a eu lieu à Abomey-Calavi le mercredi 30 avril 2008. Elle a été placée sous le parrainage de Monsieur Rafiou Toukourou, Président du Conseil Economique et Social du Bénin, et également en présence de la représentante de la Fondation Air France, de la Présidente de la FRA et de la Présidente de la SPPE. Plusieurs centaines de personnes ont assisté à la cérémonie, lors de laquelle étaient représentés des Ministères, des représentations diplomatiques et consulaires, ainsi que des ONG locales et internationales opérant au Bénin. La couverture médiatique de la cérémonie a été assurée par la presse écrite, audiovisuelle et les radios locales, ce qui a permis à l'évènement d'être abondamment relayé dans les médias.

La phase de diffusion a eu lieu du 1^{er} mai au 26 aout 2008 : il y a eu 36 diffusions des spots sur la chaine de télévision nationale, l'ORTB. Des membres de la FRA ont participé à deux reprises à l'émission Week-End Matin : lors de la première, le clip intitulé « Je plaide coupable » a été diffusé et commenté ; lors de la seconde, quatre jeunes acteurs des spots ont fait passer des messages de sensibilisation, et le clip « Les petits forçats » a été diffusé. La chaine de télévision privée Canal 3, qui a la plus grande audience dans les grandes villes du Sud Bénin, a opéré 23 diffusions des spots du 1^{er} mai au 29 juin 2008. La Présidente de la FRA, la Présidente de la SPPE et la représentante de la Fondation Air France ont participé à une émission spécifique sur la radio privée Océan. Les cinq spots ont été mis en ligne sur le site de la Fondation Regard d'Amour : www.frabenin.org.

Une mission d'évaluation a été effectuée par la SPPE au mois de novembre 2008, dans le but d'estimer les premiers impacts de cette campagne. Voici quelques points et chiffres significatifs à retenir de ce projet :

- le DVD a été dupliqué en 2000 exemplaires,
- 61 diffusions des spots ont été effectuées par les chaines de télévision locales,
- 10 DVD ont été remis à la chaine de télévision LC2, ce qui a permis à l'animatrice de l'émission « Cadence junior » de parler du projet dans ses émissions, et donc de contribuer à la diffusion des messages,
- certains Ministères, représentations diplomatiques et consulaires, des ONG locales et internationales œuvrant au Bénin, ainsi que les représentations des

Nations Unies au Bénin, ont reçu au moins un exemplaire du DVD et de la brochure de lancement,

- 851 structures enseignantes ont reçu des DVD,
- la SPPE a pu également constater sur le terrain la création de Comités de Défense des Enfants dans des villages proches de la frontière avec le Nigéria.



C'est avec une grande satisfaction que la SPPE et la FRA accueillent les résultats de ce projet, qui entre parfaitement dans les objectifs de développement nationaux et dans les recommandations de institutions internationales. Même si l'on peut difficilement, à l'heure actuelle, conclure quant à son impact sur les comportements face aux phénomènes de violation des Droits de l'Enfant, les résultats obtenus sont pour le moins très encourageants, et sont la preuve que nous avons pu apporter notre pierre à l'édifice de la lutte vers un monde plus digne des enfants.

Nous tenons ici à remercier tous nos partenaires et toutes les personnes qui ont contribué à faire de ce projet une réussite, et en tout premier lieu la FRA, sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour et être mené à son terme, ainsi que la Fondation Air France, qui a pu apporter les moyens financiers nécessaires à la concrétisation de nos objectifs.

A MADAGASCAR

Antananarivo

Pour cette année 2008, la SPPE a poursuivi son travail de fond avec son partenaire à Antananarivo, l'Association pour le Développement Social d'Ampefiloha Ambodirano, l'ADSAA. Nous avons notamment poursuivi cette année l'engagement pris dans notre accord de partenariat avec l'ADSAA : subventionner trimestriellement l'association à hauteur des salaires des personnels employés dans son Centre de Santé de Base (CSB II).

Au-delà de notre engagement financier pour ce projet, nous avons continué à œuvrer avec l'ADSAA dans les directions définies communément dans notre accord de partenariat : notre premier objectif commun est de proposer à la population du quartier d'Ampefiloha Ambodirano des prestations de santé diversifiées, de grande qualité, et financièrement accessible pour la plus grande partie des habitants ; cet objectif constitue le socle de notre partenariat et doit guider toutes nos actions. Le second objectif consiste à mettre en place les moyens nécessaires pour atteindre l'autonomie du CSB de l'ADSAA, à la fois financièrement et en matière de gestion de l'activité ; ce second volet du partenariat, qui pourra se concrétiser à plus long terme, doit rester un moyen de pérenniser les activités, et non une fin en soi, c'est-à-dire qu'il ne faut pas chercher à l'atteindre au détriment de la qualité de soins ou des tarifs proposés, ce qui explique la complexité de cette problématique.

Une mission de 6 mois, de mars à septembre 2008, a été effectuée par un membre de la SPPE à Antananarivo, afin d'accompagner l'ADSAA dans les changements et développements nécessaires pour atteindre nos objectifs communs.

Projet dentisterie

Le premier objectif de cette mission était l'installation et la mise en route du projet de création d'un cabinet dentaire au sein du Centre de Santé de Base de l'ADSAA. Ce projet, initié communément par l'ADSAA et la SPPE à la fin de l'année 2007, s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre double objectif. En effet, l'absence de dentiste dans le quartier d'Ampefiloha Ambodirano ou aux alentours, et les tarifs rédhitoires de ce type de prestations, rendaient urgente et nécessaire l'implantation d'un cabinet dentaire communautaire dans le quartier.

Par ailleurs, la rareté des dentistes à Antananarivo, impliquant des tarifs de consultation élevés, permet, en pratiquant des tarifs inférieurs à la moyenne, d'attirer des patients au-delà des frontières du quartier d'Ampefiloha Ambodirano, et notamment des personnes ayant les moyens de profiter de prestations plus « haut de gamme » proposées par le dentiste, et donc à plus forte rentabilité, ce qui permet un apport positif de fonds.

Pour mener à bien ce projet, nous avons donc fait le pari que nous serions en mesure, grâce à la qualité et à la diversité des prestations proposées, ainsi qu'à la qualité de l'accueil des patients, d'avoir un rayonnement au-delà des frontières du quartier, ce qui permettrait de rentabiliser l'activité. Grâce à la confiance que nous a accordé la Fondation d'Entreprise Véolia, que nous remercions ici sincèrement, nous avons pu mettre ce projet en œuvre.

La première étape a consisté, en France, en la recherche de matériel dentaire à acheminer à Madagascar. Grâce à l'intervention du Lions Club Médical et du Lions

Club de Fontenay-aux-Roses Vallée aux Loups, qui nous ont mis en relation avec le Lions Club de Roissy Pays de France, que nous remercions tous également, nous avons pu, au mois de janvier, obtenir le don par un dentiste partant en retraite, d'un fauteuil dentaire complet et d'un stérilisateur.

Plusieurs membres de la SPPE ont aidé à charger ce matériel, à le nettoyer, le mettre en caisses et le stocker, en vue de son expédition à Madagascar. Une fois les documents de douane préparés et les différentes formalités effectuées, les caisses ont été acheminées par les membres de la SPPE, au début du mois de mars, jusqu'aux locaux de la société Walexport (que nous remercions au passage pour son aide et ses conseils), qui s'est ensuite chargée de leur envoi par bateau. Le départ a eu lieu au début du mois d'avril.

La suite du projet a eu lieu directement à Madagascar, à partir du début du mois d'avril, où il a notamment fallu organiser le débarquement du matériel, sa sortie de douane et son acheminement du port de Tamatave, sur la côte Est de Madagascar, à Antananarivo. Ces différentes démarches ont demandé plusieurs semaines de travail et de rencontres, et ont abouti, grâce à l'aide très précieuse de la Douane Centrale de Madagascar, du Ministère de Affaires Etrangères et du Ministère de la Santé et Planning Familial, que nous tenons à remercier, à l'émission des documents de douane nécessaires à l'exonération de taxes sur le matériel importé pour une durée de 2 ans. Le matériel a ainsi pu être dédouané rapidement et acheminé jusqu'à la capitale. Il a ensuite été installé et mis en route, à la mi-juin, dans une salle du Centre de Santé de Base de l'ADSAA mise à disposition à cet effet, grâce à l'intervention d'un technicien spécialisé. Tous les tests nécessaires ont été achevés au début du mois de juillet, permettant la mise en route définitive du cabinet, et un contrat d'entretien a également été signé avec le technicien.



Parallèlement à ces démarches administratives, une évaluation de l'activité de dentisterie préexistant au CSB a été effectuée, dans le but de déterminer la marche à suivre pour la mise en route du projet en lui-même. En effet, préalablement à l'arrivée du matériel, un dentiste exerçait à temps partiel (environ 2h par jour) au CSB depuis octobre 2007, ne pratiquant que des extractions dentaires, faute de matériel. Cette étude a révélé que le dentiste précédemment recruté par l'ADSAA n'était pas digne de confiance pour ce projet, et qu'il n'était pas prêt à s'impliquer davantage dans son activité, qui n'était d'ailleurs pas rentable financièrement et diffusait une image négative du CSB auprès des patients. L'ADSAA, accompagnée par le missionnaire de la SPPE, a donc rapidement procédé au recrutement d'un nouveau dentiste, à la fin du mois d'avril.

Cette procédure de recrutement a également duré plusieurs semaines, et a abouti à la mi-mai sur des entretiens individuels avec 6 dentistes, menés par le Président de l'ADSAA, le Dr Norbert Rakotonindrina, et le missionnaire de la SPPE. Afin de ne pas réitérer les erreurs commises avec le premier dentiste, une longue réflexion commune à l'ADSAA et la SPPE a été entamée dans le but de déterminer un mode de fonctionnement qui assurerait le bon fonctionnement du projet : il fallait que le dentiste soit impliqué dans cette activité pour que le projet soit une réussite.

Il est ressorti de cette réflexion que le meilleur moyen d'impliquer le dentiste dans le projet est de « l'intéresser » personnellement à la réussite de cette activité. Nous avons donc retenu un mode de fonctionnement par partenariat : le dentiste n'est pas employé par l'ADSAA, mais loue, dans le cadre d'un contrat de partenariat, le matériel et la salle à l'association, et s'engage à respecter une grille tarifaire établie par l'ADSAA (pour que les tarifs proposés soient accessibles aux habitants du quartier) ainsi que les horaires d'ouverture du CSB. En contrepartie, le dentiste touche la totalité des bénéfices générés par son activité. Ainsi, la réussite du projet dépend directement de son implication : c'est le principe du « donnant-donnant ».

L'activité du dentiste choisi suite au recrutement, a commencé le 26 mai 2008, seulement par des extractions dentaires et des soins de base, le matériel n'étant pas encore installé. Un premier contrat de partenariat provisoire a d'abord été signé, faisant office de période d'essai du projet, pour une durée de 6 semaines, soit jusqu'à la mi-août environ. Le but de cette première période était de valider le concept du projet (le mode de fonctionnement par partenariat), et de choisir à l'issue soit de poursuivre le projet selon ce mode de fonctionnement, soit, si la période d'essai n'était pas concluante, de trouver une autre méthode de fonctionnement.

Plusieurs conditions ont été posées pour la réalisation de la période d'essai : l'ADSAA, subventionnée par la SPPE grâce au financement de la Fondation Véolia, s'est engagée à fournir au dentiste tous les consommables et instruments dentaires nécessaires pour la durée de cet essai, ainsi que le mobilier (bureau, chaises, armoires) du cabinet, et à ne pas exiger de loyer durant cette période. De son côté, le dentiste s'est engagé à « jouer le jeu » du projet pour lancer au mieux son activité : visites à domicile chez les habitants du quartier, campagnes de prévention dans toutes les écoles du quartier, et visites de courtoisie chez les médecins du quartier et alentours pour qu'il se présente ainsi que le projet (pour se faire connaître). Cette étape était nécessaire pour que le nouveau cabinet dentaire soit connu des habitants du quartier et des alentours, ce qui a permis de démarrer au mieux l'activité.

Une évaluation de cette période d'essai a été effectuée au début du mois d'août, en collaboration entre le dentiste, l'ADSAA et la SPPE. Les résultats suivants ont été obtenus :

- 770 enfants ont été vus lors des campagnes de prévention et de sensibilisation dans les écoles du quartier,
- plus d'une cinquantaine de foyers ont été visités lors des visites à domicile dans le quartier,
- en tout, plus de 1000 personnes (soit environ de 10% de la population du quartier) ont été vues par le dentiste durant cette période (tous actes et activités confondus),
- près des deux tiers de ces personnes présentaient au moins une carie dentaire, ce qui confirme la nécessité de la prévention bucco-dentaire dans le quartier.

Concernant l'activité du dentiste proprement dite au CSB, le nombre d'actes a été en constante augmentation sur toute la durée de la période, passant de quelques patients par semaine (environ 5 à 6 patient au début, soit environ 1 par jour), à plusieurs patients par jour au début du mois d'août (environ 6 à 8 patients par jour). Cette activité a permis au dentiste de dégager des recettes suffisantes pour d'une part se payer un salaire convenable (un peu supérieur aux minima conseillés par l'Ordre National des Chirurgiens Dentistes), et d'autre part pour couvrir les futures dépenses d'achat des consommables notamment.



Devant les résultats très positifs ressortis de cette période d'essai, le dentiste, l'ADSAA et la SPPE ont décidé conjointement de continuer le projet sur ce mode de fonctionnement. Un contrat de partenariat d'une durée d'un an à compter du 14 août 2008 a donc été signé entre le dentiste, l'ADSAA et la SPPE.

L'activité est toujours opérationnelle aujourd'hui, et fonctionne de manière très saine, tant au niveau financier que de l'ambiance d'équipe : le dentiste s'est en effet très bien intégré à l'équipe médicale. Par ailleurs, de plus en plus de patients venant de l'extérieur du quartier d'Ampefiloha Ambodirano sont reçus par le dentiste, et les actes pratiqués sont de plus en plus diversifiés, ce qui est très encourageant pour l'avenir du projet.

La SPPE tient à adresser ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à faire de ce projet une réussite, en premier lieu desquelles le Dr Toky Andriampeno, le dentiste du CSB de l'ADSAA, pour sa très grande implication, le Dr Norbert Rakotonindrina, pour sa disponibilité, son écoute et sa patience, ainsi que toute l'équipe médicale du CSB de l'ADSAA, pour leur aide et leur volonté sans faille. Un très grand merci également au Dr Isidore Rakoto-Mitsimbina, chef du Service de la Santé Libérale et Dispensaires Privés (SSLDP) du Ministère de la Santé et du Planning Familial, pour son soutien permanent et ses conseils avisés tout au long de ce projet.

Accompagnement de l'ADSAA

Le second volet de la mission de 6 mois de la SPPE à Madagascar a consisté à apporter une aide à l'ADSAA pour réaliser les changements et développements nécessaires au sein de l'association pour préparer l'avenir. En effet, plusieurs problèmes, concernant notamment l'emploi des personnels, l'organisation de l'association et même sa légalité, constituaient des freins au développement de l'ADSAA et de ses projets.

Le rôle du missionnaire de la SPPE a donc été d'accompagner et de conseiller le Président de l'ADSAA, le Dr Norbert Rakotonindrina, dans tous les domaines pour lesquels ces changements étaient nécessaires.

Les premiers changements ont concerné des remplacements des intervenants, à la fois au Conseil d'Administration de l'ADSAA et parmi les salariés du Centre de Santé de Base. En effet, plusieurs salariés et des membres d'organisations politiques du quartier d'Ampefiloha Ambodirano (fokontany) faisaient partie du Conseil d'Administration de l'association, ce qui est contraire à la législation (présence des salariés) d'une part, et d'autre part créait de nombreux conflits d'intérêts concernant certaines décisions. En tant que bailleur de fonds, la SPPE a demandé à l'ADSAA de renouveler le Conseil d'Administration de l'association, et l'a accompagnée dans cette démarche, en proposant des pistes de résolution, mais toujours en laissant le choix des démarches et des membres à l'association. Ainsi, depuis le mois d'août, l'ADSAA a un nouveau CA, composé de membres « neutres » politiquement, et bénévoles, mais en présence de deux Conseillers habitant le quartier, pour en protéger les intérêts.

Par ailleurs, l'équipe du CSB de l'ADSAA connaissait depuis quelques temps des conflits internes, notamment entre les responsables : le médecin du centre, l'actuel gestionnaire et l'ancien directeur administratif. Ces conflits internes posaient de gros problèmes dans l'activité quotidienne du CSB, et diffusaient également une image très négative du centre auprès des habitants du quartier. La SPPE a donc conseillé et

accompagné le Président de l'ADSAA dans la gestion de ces conflits internes, et l'a aidé à renouveler l'équipe de direction du CSB, notamment en redistribuant avec lui les responsabilités des personnels.



Des changements ont également été opérés en ce qui concerne les conditions d'emploi des personnels du CSB. En effet, ces problèmes ont révélé de sérieux dysfonctionnements dans la gestion des ressources humaines de l'association, et notamment concernant les règles à respecter. Le missionnaire de la SPPE et le président de l'ADSAA ont donc rédigé un règlement intérieur pour le Centre de Santé de Base, qui a été validé par l'Inspection du Travail malgache. Ce règlement intérieur est affiché dans le CSB, et est entré en vigueur au début du mois d'août.

Depuis la création du Centre de Santé de Base de l'ADSAA en 2003, les personnels employés travaillaient sans contrats de travail et n'étaient pas déclarés aux organismes sociaux. Cette situation ne pouvait continuer, et sous l'impulsion de la SPPE, des contrats de travail à durée indéterminée ont été signés par tous les employés du centre. Par ailleurs, l'ADSAA, toujours à la demande de la SPPE, s'est inscrite en tant qu'employeur à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (la CNaPS), et désormais tous les employés du CSB cotisent pour leur retraite et pour leur assurance en cas d'accident du travail. De même, l'association est affiliée à l'OSTIE, Organisation Sanitaire Tananarivienne Inter Entreprises, dont le fonctionnement est proche de celui d'une mutuelle. Depuis août 2008, l'ADSAA est donc parfaitement dans la légalité concernant ses obligations en tant qu'employeur.

Nous tenons ici à adresser nos vifs remerciements au Lions Club d'Antony pour sa subvention, qui nous a permis de financer ces cotisations et frais d'inscription. Grâce à ce financement, nous avons également pu, en juillet, subventionner l'ADSAA pour l'augmentation des salaires des personnels du CSB (environ 10 à 20%), ce qui n'avait pas été possible depuis la fin de l'année 2006.

Solidarité «Parasols» Passerelle pour l'Espoir - 15 bis rue des Crocheteurs 92160 ANTONY
Tel. : 06.15.61.34.81 - secretariat@sppe.eu

Enfin, beaucoup de temps a également été accordé durant cette mission, pour aider l'ADSAA à renforcer les liens avec ses différents partenaires et organismes de tutelle, en premier lieu desquels le Ministère de la Santé et du Planning Familial. Par exemple, le contact a été fortement entretenu avec le Service de la Santé Libérale et Dispensaires Privés (SSLDP), et en particulier avec le Dr Isidore Rakoto-Mitsimbina, qui le dirige. Des comptes-rendus d'activités réguliers lui ont été faits et transmis, et des procédures de rapport mises en place.

Concernant les activités de l'ADSAA, le partenariat avec l'association Koloaina, qui travaille dans le domaine du social et loue un bureau dans les locaux de l'ADSAA, a été renforcé, notamment en redéfinissant les bases de travail et en initiant un contrat de partenariat entre les deux associations. De la même manière, de premiers liens ont été tissés avec l'AFAFI, une association proposant des services de mutuelle aux habitants de quartiers pauvres, l'objectif à plus long terme étant de créer des partenariats avec des associations spécialisées dans des domaines complémentaires de ceux de l'ADSAA, qui permettront de proposer différentes offres de services complémentaires aux habitants du quartier d'Ampefiloha Ambodirano.

On peut également noter que la SPPE, grâce aux dons de l'US Métro section rugby, a pu, avec l'ADSAA, apporter une grande quantité de matériel de rugby (chaussures, maillots, ballons, etc) à l'HTAA, le club de rugby du quartier d'Ampefiloha Ambodirano.

Encore une fois, la SPPE tient à remercier très profondément toute l'équipe de l'ADSAA, bénévoles et salariés du CSB, pour tout le travail accompli cette année et pour leur motivation sans cesse renouvelée.

Mananjara (District de Mahitsy)

Pendant le mois de juillet 2008, deux étudiants, recrutés grâce à la Guilde Européenne du Raid, ont été envoyés par la SPPE dans le village de Mananjara, au nord d'Antananarivo, où se trouve l'Ecole Primaire Publique jumelée, par l'intermédiaire de la SPPE, avec l'école maternelle de la Roue de Fontenay aux Roses. Ils y ont rencontré la directrice de l'école et ses instituteurs, et leur ont fait découvrir comment les arts plastiques et le sport peuvent être des outils pédagogiques permettant le développement de l'imagination de l'enfant, du sens du partage, et le dépassement de la timidité des élèves.

Au cours de cette mission, une centaine d'élèves, répartis en plusieurs groupes, ont pu pratiquer le rugby, le football, et d'autres sports collectifs. Ils ont aussi découvert entre autres la peinture, avec le mélange des couleurs, le collage, avec des végétaux, ou encore apprendre des comptines françaises. Toutes ces activités ont été effectuées avec l'aide des instituteurs, dans le but de leur permettre de réutiliser ces idées et techniques dans la formation habituelle des élèves, et dans le cadre du jumelage.

Les volontaires ont également instauré une bibliothèque composée de livres et d'imagiers récoltés dans des écoles françaises, dont la directrice de l'EPP, Madame Jeannette, est la responsable. Depuis quelques mois déjà, les élèves de l'école de Mananjara ont la possibilité d'emprunter ces livres et de les apporter chez eux pendant une semaine, pour partager cette découverte avec leur famille.



Au-delà des activités pratiquées avec les enfants de l'EPP de Mananjara, la mission de ces deux volontaires comportait un second objectif, celui de créer des relations avec les autorités de la commune, telles que le maire ou les médecins du centre de santé. En effet, les autorités locales sont très dynamiques et la mairie cherche à créer, depuis plusieurs années, beaucoup de projets, dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'hygiène notamment, visant à développer cette commune très pauvre.

Grâce à des visites à domicile chez les habitants, pratiquées notamment avec le maire de la commune, les deux volontaires ont pu recueillir un maximum d'informations concernant le village et ont pu connaître les besoins et demandes de la population locale. A la fin de l'année 2008, une association, dénommée Lovatahiry, a été créée à l'initiative d'habitants du village dans le but de porter les projets de développement de la commune. Grâce à cette expérience acquise, la SPPE pourra apporter un appui à cette association dans la définition et la réalisation de ces projets.

Nous remercions très sincèrement tous nos partenaires à Manajara, leur dynamisme et leur motivation renforcent notre volonté de continuer à travailler avec eux.

EN FRANCE

Pour l'année 2008 en France, la SPPE a poursuivi ses actions de communication, tant auprès de ses donateurs réguliers qu'auprès de nouveaux partenaires, dans le but de faire connaître nos actions et nos projets en cours. Comme chaque année, nous avons pu tenir plusieurs stands, notamment lors d'événements organisés par la Fondation Air France. Ces actions nous ont permis d'obtenir le soutien nécessaire au développement des projets portés par les partenaires de la SPPE.

Par ailleurs, l'an passé, la SPPE s'est inscrite dans une véritable dynamique de changements, afin de « rénover » l'association et de la doter des atouts nécessaires pour préparer l'avenir au mieux.

Le recrutement de deux volontaires auprès de la Guilde Européenne du Raid a initié la démarche plus générale de renouvellement et de renforcement des compétences des membres de l'association. Nous avons notamment créé des liens professionnels étroits avec des professionnels de la santé spécialisés dans les domaines d'intervention de nos partenaires (dentistes, médecins généralistes notamment), ainsi que des professionnels de l'humanitaire, de la communication, etc. Nous envisageons ainsi, dans le courant de l'année 2009, de créer un « réseau de compétences », que nous souhaitons assez formel, composé de personnes spécialistes de différents domaines dans lesquelles la SPPE est amenée à intervenir, dont le but serait de conseiller et d'orienter nos actions, et de nous guider dans les directions les plus pertinentes.

En fin d'année 2008, le bureau de l'association a jeté les bases de transformations plus profondes encore : changement de nom, refonte complète de la charte graphique, mise en ligne d'un site web interactif, réalisation d'un film institutionnel présentant nos activités (une mission de la SPPE a été organisée en fin d'année pour en évaluer la faisabilité), organisation d'événements pour lever des fonds notamment. La plupart de ces nouveautés devraient voir le jour au premier trimestre 2009.

Concernant l'engagement personnel des membres, beaucoup de travail a encore été réalisé grâce à nos bénévoles cette année, à la fois en France et dans les pays d'intervention. Beaucoup de temps a par exemple été nécessaire pour la préparation du projet de dentisterie pour le CSB de l'ADSAA : prise de contact avec les propriétaires du matériel, chargement et déchargement, nettoyage, mise en caisses pour l'envoi, préparation des dossiers de douane, etc. De même, le suivi du jumelage avec l'EPP de Mananjara, les contacts avec les enseignants, la préparation des envois (dessins des enfants), et la préparation des missions de lancement du DVD et d'évaluation du projet au Bénin ont demandé beaucoup d'investissement de la part des membres.

Cette année, une procédure de comptabilisation de l'engagement des membres a été mise en place. Pour l'année 2008, c'est plus de 2.500h de temps libre qui ont été consacrées à l'association, soit au total plus de trois mois complets de travail ! Environ un tiers de ce temps a été employé en France, le reste dans les pays d'intervention auprès de nos partenaires. Au-delà du temps consacré à l'association, les bénévoles se sont engagés financièrement, sur leur ressources personnelles, à hauteur de plus de 6.000€, pour financer leurs déplacements sur le terrain et leur frais de vie sur place notamment. Un très grand merci à eux pour cet engagement.

NOS SOUTIENS

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont soutenu et continuent à nous soutenir dans nos actions, sans l'aide de qui la SPPE ne pourrait continuer à exister. Nous ne pouvons malheureusement pas citer tout le monde, et nous nous excusons pour les personnes que nous aurions oubliées ici ou au cours de ce bilan, mais nous tenons à remercier tout particulièrement :

- la Fondation Air France, plus particulièrement la déléguée générale, Mme Cécile Vic, et M. François Brousse, le Président, ainsi que le Groupe Air France, en particulier M. Antoine Pussiau, Directeur du CDR COI,
- la Fondation d'Entreprise Véolia, et notre correspondante, Mme Joëlle T'Serstevens, marraine du projet,
- le G.A.R.D. Canada, et en particulier M. Jean-Marie Joly,
- les Lions Club d'Antony et de Fontenay-aux-Roses Vallée aux Loups, le Lions Club International de Roissy Pays de France, ainsi que le Lions Club Médical,
- la Guilde Européenne du Raid, et M. Matthieu de Bénazé et Mme Véronique Demont,
- la société 5EC, et en particulier Mlle Emilie Watrin à la réalisation et aux images, M. Lionel Chevalier, directeur, M. Miguel Escobar au montage, ainsi que M. Gaël Bordier à l'infographie,
- l'entreprise SOGETI, et notre correspondant M. Olivier Lepick,
- le groupe ABYSSE, et notre contact à Fontenay-aux-Roses, M. Noirot,
- l'US Métro section Rugby,
- Mme Catherine Boufflers, de l'école maternelle de la Roue à Fontenay-aux-Roses,
- ainsi que tous les membres de la SPPE.



BILAN FINANCIER 2008

RECETTES	
Provisions DVD Bénin	9 233,58€
Provisions salle d'éveil ADSAA	509,23€
Cotisations	255,00€
Dons privés	3 938,72€
Subvention	6 500,00€
Recettes manifestations	822,00€
Dons personnels (billets d'avion)	2 622,00€
Sous-total	23 880,53€
Report solde 2007	1 349,00€

TOTAL RECETTES	25 229,53€
-----------------------	-------------------

SOLDE	209,88€
--------------	----------------

DEPENSES	
Frais de fonctionnement	182,74€
Projet DVD Bénin	7 719,60€
Projet salle d'éveil ADSAA	244,00€
Projet dentisterie	4 268,77€
Subvention ADSAA	4 200,00€
Frais de déplacement	3 724,54€
Divers	80,00€
Provisions subvention ADSAA et Min.San.	4 600,00€

TOTAL DEPENSES	25 019,65€
-----------------------	-------------------

BILAN FINANCIER